



Probleme locataire partage compteur gaz

Par **anouk631**, le **08/06/2010** à **13:25**

Bonjour,rrnquestion pour une amie : elle a aménagé en janvier 2010 comme locatiare.rnElle a un sous compteur gaz chez elle et il y a un compteur gaz général dans la rue. Son voisin a un sous compteur également chez lui. Tous deux ont le même propriétaire. Mon amie doit payer son gaz à son propriétaire. Or, elle vient de recevoir un courrier gdf pour le relevé du compteur extérieur, courrier fait à son nom à elle. N'ayant fait aucune démarches auprès de gdf elle pense que son voisin a fait le transfert pour elle. Problème : le voisin vit toujours chez lui, elle va donc recevoir la facture gaz générale pour elle et lui ? Elle devra donc faire l'avance et se faire rembourser par son voisin ? NB: avant c'était son voisin qui payait tout apparemment et la propriétaire reversait le gaz de mon ami à celui ci ... mais jamais il n'a été question que ce soit mon ami (qui vit dans 50m2) qui avance le chauffage de son voisin (maison 200m2) ! Que faire ? Quels sont ses droits ? Est elle obligé de faire l'avance ?

Par **amajuris**, le **08/06/2010** à **13:38**

bonjour, rn il faut que votre amie prenne contact avec gdf en indiquant qu'elle refuse d'être titulaire du contrat, que la modification a été faite sans son accord et qu'elle veut revenir à la situation antérieure. on ne peut obliger une personne à être titulaire d'un contrat gaz sans son accord.rnconcernant les droits il faut relire le bail de location et en fonction de celui-ci faire une LRAR au propriétaire.rncordialement

Par **anouk631**, le **08/06/2010** à **13:39**

merci pour ces info rapides !